

Le Calendrier du mois

Novembre	Manifestation
Vendredi 4	18 H Assemblée Générale de la Chorale Salle Polyvalente
Samedi 5	18 H Assemblée Générale Association Bouliste Bar des Amis 18 H Assemblée Générale de l'ASA des arrosants Salle Polyvalente
Dimanche 6	Castagnade du Secours Populaire Salle Polyvalente
Lundi 7	20 H 30 Réunion des Cavaliers de l'Issole Salle Polyvalente
Vendredi 11	10 H 15 Commémoration officielle du 11 novembre 1918 Départ devant la mairie De 7 H à 18 H : Brocante, Puces, Marché paysan et produits bio. Place de la Gare
Samedi 12	Foire artisanale Salle Polyvalente
Dimanche 13	11 H Apéritif Public Salle Polyvalente
Vendredi 18	20 H 30 Concert de jazz manouche et tzigane Salle Polyvalente
Samedi 19	20 H 30 Loto du Comité des Fêtes Salle Polyvalente
Dimanche 27	14 H 30 Loto du Club de tennis Salle Polyvalente
Samedi 5 Décembre	Toute la journée : Tasié Don Salle Polyvalente



SAINTE-ANASTASIE
La Prouvenço Dou Tems Passa
Organise

Les 12 et 13 novembre 2005

Un Grand Marché d'Automne

De 9 H à 19 H
à la Salle Polyvalente

Objets d'art, cadeaux, produits
alimentaires artisanaux et régionaux, etc...
35 exposants seront présents

Dimanche 13 novembre
à 11 H, vin d'honneur

avec la participation du groupe Tahiti Nui
Pour tous renseignements, s'adresser à M. Raphaël
CASTALDO au 04.94.72.23.76

LES POETES DE STE-ANASTASIE



Instantané

-Violent orage dans la nuit-
Et miracle de la nature :
Le chaume du grand pré jauni
S'est transformé en verdure

Cela très vite, en un seul jour !
-Deuxième orage une autre nuit-
Le pré, plus vert de jour en jour,
S'est paré en une seule nuit
En une nuit et un seul jour

D'innombrables pâquerettes .
Multitude de pâquerettes
Avec leurs blanches collerettes .
Des nappes de pâquerettes .

C'est très beau, c'est tellement beau
Ces fleurs dans le pré que voilà
Que j'ai voulu en quelques mots
Partager avec vous : cela.

Dimanche 11 septembre 2005

Jeannette Carrière

Petites annonces

- ♦ Vends Mobil-home. Très bon état, deux chambres, salle de bain, WC, salon. 6 places. 4 500 € à débattre. Urgent cause départ.
☎ : 06.08.03.27.57
ou 04.94.59.08.99
- ♦ Jeune fille sérieuse, qui a un bon contact avec les enfants, propose heures de soutien scolaire du C.P. à la 6^{ème}, les mercredis après-midi et les samedis. Pour plus de renseignements contacter le :
☎ : 06.66.30.43.60
- ♦ Vends living chêne massif foncé. Excellent état. Hauteur 2m largeur 2.50 m.
☎ : 04.94.72.25.10
entre 13H et 14H jours de semaine
- ♦ A donner lapin nain, sevré vers le 15 novembre.
☎ : 04.94.72.20.81.
- ♦ Jeune Homme sérieux cherche petits travaux de jardinage et de bricolage. Contacter M. ROSPINI au :
☎ : 06.32.33.48.85

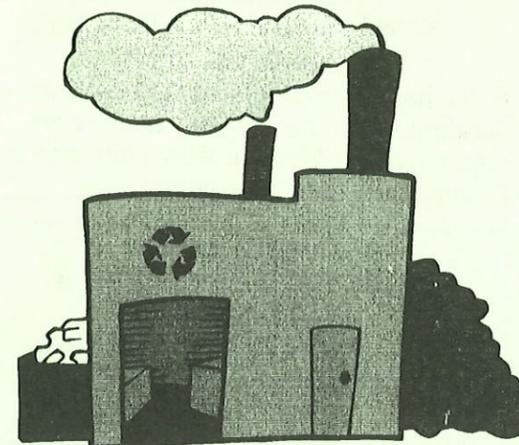
Sainte-Anastasie



Bulletin Municipal

OCTOBRE 2005

n°183



Le mot du Maire

Cette année, la taxe des ordures ménagères est un peu salée ! J'entends tous les jours cette réflexion désabusée -même à la maison- gentiment glissée dans les discussions les plus anodines et j'entends donc bien que cela est justifié.

Je pourrais bien sûr répondre à la façon d'une « ambassadrice du tri sélectif » du voisinage déclarant récemment que « grâce à son travail (que nous ne contestons pas) elle avait fait économiser 30 € à chaque ménage.

-« Que me dites-vous là, chère madame, lui rétorquait illico un interlocuteur, ma facture a encore augmenté de 60 € cette année et je n'ai pas déménagé. »

-« Cher Monsieur, je ne vois pas où est le problème, car sans le tri sélectif, votre facture aurait augmenté de 90 €. »

Ceci dit, pour des élus qui ne sont ambassadeurs de rien du tout, mais qui doivent cependant voter l'impôt, nous dirons que le prix à payer résulte de l'application de la loi (il faut trier et traiter de plus en plus de déchets) et d'un calcul qui prend comme base la valeur des propriétés bâties. Ce n'est pas fameux ni très juste, mais aujourd'hui, c'est le moins mauvais des systèmes possibles.

Mais, tenez-vous bien, j'allais oublier, il reste une solution, c'est de diminuer jusqu'à une part infime cette malheureuse taxe et d'augmenter subrepticement vos impôts locaux afin de permettre à la commune de payer plus discrètement les 200 000 €. nécessaires. Ce serait légal, mais après calcul et réflexion, ce ne serait sans doute guère plus populaire ni plus juste.

De toute façon, à raison de plus de 1 kg de déchets par personne et par jour et de l'enthousiasme très moyen des usagers du service, nous avons encore de belles perspectives de progression de nos coûteuses performances.

Et alors, pour de bon, adieu le tri sélectif !

Quand l'avenir de la planète...

Jean-Pierre MORIN

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

*Siège Social : 6 Route de Toulon
83136 Méounes les Montrieux*
Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA
Tél. 04.94.33.97.51
Les prochaines permanences auront lieu les
Vendredis 4 et 18 NOVEMBRE 2005
en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public
le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à
12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

Numéros utiles :

-Accueil : 04.94.69.64.40
-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42
-M. Cuénot 1^{er} Adjoint (Urbanisme) :
04.94.69.64.45
-Mme Laurent 2^{ème} Adjoint
(Action sociale) :
04.94.69.64.47
Reçoit le lundi, mardi, jeudi et vendredi,
de 10 H à 12 H
-Service cantine : 04.94.69.64.10
Fax : 04.94.69.64.41
Adresse E-Mail : s.anastasia@wanadoo.fr
Site Internet :
www.sainte-anastasia-sur-issole.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous
avec l'assistante sociale :
☎ 04.98.05.15.00

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile
Mission : assurer aux personnes dépendantes
un soutien adapté (retraités).
Tél. : 04.94.69.44.86

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa
permanence à la Mairie, le Jeudi 03
NOVEMBRE 2005 de 10 H. à 12 H. : aide à
domicile, retraités, malades, infirmes (aide-
ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasia,
Parking des Ferrages le :
MARDI 08 NOVEMBRE 2005
de 14 H 00 à 15 H 00

**FOURRIERE MUNICIPALE
CONVENTIONNEE**

« IDENTITE CANINE » à Garéoult
☎ : 04.94.04.89.33

POLICE MUNICIPALE
NUMERO de la Police Municipale :
06.08.80.45.82

Enfin, pour les événements graves (incendie,
accident, désordre...) ou en cas de non-
réponse au numéro précédent, appeler le 18
(Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

**DECHETTERIE
DU SIVOM DE L'ISSOLE à
FORCALQUEIRET**

Horaires d'ouverture
Du Mardi au vendredi de 8H30 à 12H
et 15H à 17H30
Le Samedi de 9H à 12H et de 15H à 18H
Fermé le Dimanche et Lundi

DEPANNAGE

E.D.F. : 0 810 333 083
Téléphone : 10 15 (*)
Eau et Assainissement : 0 810 757 757
(* en cas de dérangement téléphonique de votre
ligne vous pouvez vous adresser en mairie pour
contacter France-Télécom.

**RAMASSAGE MENSUEL
DES MONSTRES**

Prochain ramassage des « monstres » :
♦ Le **LUNDI 28 NOVEMBRE 2005**
(se faire inscrire en Mairie au préalable).

PHARMACIES DE GARDE

NOUVEAU numéro du standard d'appel
d'urgence : Standard : **08.92.46.45.45**

**SECOURS POPULAIRE DU VAR
Comité de Ste-Anastasia**

Une permanence est assurée au Local du
Secours Populaire, Parking des Ferrages, le
Mercredi de 14 H à 18 H et le samedi de 10 H
à 12 H. En cas d'urgence vous pouvez les
contacter au : 04.94.72.29.50

Le Maire,
et le Conseil Municipal,

ont l'honneur de vous inviter à la
**COMMEMORATION OFFICIELLE
DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918**

avec la participation
de la Chorale « CHANT et AMITIE »

10 H 15 : Départ du cortège (devant la Mairie)
**10 H 30 : Cérémonie devant le Monument aux
Morts** (cimetière)
10 H 45 : Apéritif au Bar des Amis

**Chant et Amitié**

Chanter est bon pour la santé,
cela nous fait respirer mieux,
donc nous porter mieux.

C'est bon pour le moral et,
après une journée de stress ou
de morosité, trouver une

ambiance musicale et sympathique est une véritable
détente. Si vous n'osez pas chanter, le groupe vous
conforte et vous aide à prendre confiance en vous. Il
peut, peut-être, vous faire découvrir des possibilités
insoupçonnées.

La saison est commencée et le nouveau répertoire à
peine entamé, il n'est pas trop tard pour venir nous
rejoindre. Les répétitions se font chaque lundi, à 17
heures 30, à la salle polyvalente de Sainte-Anastasia.

Une Choriste

La vie au village

Musique à Sainte-Anastasia**Concert de jazz manouche et tzigane**

Le quartet SWING d'HIVER propose ce concert
le :

18 novembre 2005

Salle Polyvalente

- Guitaristes : Michel BARBIER et Serge
JARDIN
- Violoniste : Bruno PEYRONNIN
- Contrebassiste : Michel CERNY

Quelques titres : Vent d'Est et Laura de Romane ;
Nuits et Swing 42 de Django Reinhard, etc .

**Ecole maternelle**

Afin de préparer au mieux la rentrée
scolaire 2006, la directrice de l'école
maternelle souhaiterait recenser les

enfants nés en 2003 et 2004.

Si vous êtes parents d'un enfant né en 2003 ou en
2004, veuillez vous faire connaître à la mairie avant
le 15 novembre 2005.

Merci.

Ecole Primaire

L'école élémentaire de Sainte-Anastasia et tout
particulièrement la classe du CE2-CM1 de l'an
dernier ainsi que leur instituteur, remercie très
sincèrement l'habitant du village qui, séduit par leur
texte paru dans le bulletin municipal du mois dernier,
est venu gentiment leur offrir un lecteur DVD ainsi
qu'un coffret de six DVD Tintin pour les féliciter et
les encourager. Encore merci.

TRIBUNE LIBRE

Je ne suis pas né à Ste-Anastasia, je viens de
l'autre côté de la Méditerranée et après avoir
parcouru la France et une partie du monde, j'ai
atterri avec mon épouse et mes chiens dans ce joli
coin du Var.

Il est vrai que les chiens font leurs besoins dans les
collines mais ils ne disposent pas le papier
hygiénique autour pour marquer leur territoire.

Mes promenades ne me mènent peut-être pas aux
mêmes endroits que les personnes bien pensantes
du village.

Sans m'étendre davantage, il y a des incivilités
plus importantes que les crottes biodégradables de
nos amis les animaux.

Jean-Jacques PLAZA
Défenseur de la nature.

Pas de problème ! laissons faire la nature .

Le Comité des Fêtes
Organise

- **11 Novembre 2005**
Brocante Puces Marché Paysan Foire
Artisanale et Produits Bio
de 7H à 18H Place de la Gare
- **19 Novembre 2005**
Loto
20H30 Salle Polyvalente
- **31 Décembre 2005**
Réveillon de la Saint-Sylvestre
Salle Polyvalente

Réservations le plus tôt possible (les chèques ne
seront encaissés qu'en janvier 2006)

A partir du 5 novembre (places limitées) chez
Bruno Tabac, Vival, Bar des Amis et auprès du
Comité des Fêtes 06.79.55.63.53.

Pour les enfants inscriptions auprès du Comité des
Fêtes.

Le Président

Le Carnet de Ste-Anastasia**Naissances :**

Nous avons le plaisir de vous annoncer
la naissance de :

-Mila MARTINEAU -- DEHANT, née
le 17 septembre ;

-Luna TAVAREZ N MANDRILE, née le 28
septembre ;

-Juliette CORTOPASSI, née le 29 septembre.

Nous présentons toutes nos félicitations à leurs
parents.

Décès :

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de
Madame Madeleine COLIN née ICARD, survenu
le 20 octobre. Nous présentons à sa famille toutes
nos condoléances

Tahiti Nui

Groupe tahitien de Sainte-Anastasie

Ce dimanche 23 octobre à la salle polyvalente notre club de danses tahitienne « TAHITI NUI » avait réuni ses membres et quelques amis autour d'une excellente table polynésienne pour présenter en avant première son spectacle pour l'année 2006, autour de sa présidente Florence EUVRARD. Nous avons eu ainsi un avant goût de prochaines participations à la vie du village.



Ce sera l'occasion notamment lors de la prochaine foire artisanale des 12 et 13 novembre à la salle des sports.

Pour tout renseignement : Mme Florence Euvrard
06.09.21.13.04.

L'Association Bouliste de Sainte-Anastasie communique

L'Assemblée Générale de notre association se tiendra le : **Samedi 5 novembre 2005**

A 18 heures, au Bar des Amis

Ordre du jour :

- Compte-rendu moral et financier de la saison 2005.
- Approbation des comptes et quitus au Bureau pour sa gestion 2005.
- Renouvellement des Membres du Bureau et élection du nouveau Bureau et du Président.
- Saison 2006.
- Partenariat avec les associations boulistes voisines.
- Questions diverses.

Nous comptons sur votre présence.

Le Président NR. Sabatier

Arts'Tasie



L'exposition annuelle a eu lieu les samedi 8 et dimanche 9 octobre.

Dix-sept exposants ont présenté soixante dix-sept œuvres.

Le vernissage s'est déroulé dans une ambiance très conviviale et l'on a pu constater les progrès accomplis d'année en année.

Les enfants étaient au premier rang avec des dessins, peintures et travaux en argile, montrant leur intérêt pour les arts plastiques.

L'invitée d'honneur, Madame Jeannine LECOQ, exposait des peintures sur bois, telles que : chapeau, pile de livres, coq derrière un grillage, qui donnaient un surprenant effet de trompe-l'œil.

Les effectifs de l'atelier ont augmenté et nous repartons du bon pied, en espérant faire encore mieux l'année prochaine.

Une Arts'Tasienne



Club de Football E.S.S.A

Samedi 22 octobre a eu lieu à la salle polyvalente la remise officielle des survêtements aux joueurs de l'étoile sportive. Devant plus d'une centaine d'enfants et de parents, Monsieur Thomas FOURQUET, P.D.G. de la société DIGINEXT installée à Aix en Provence, remettait à chaque joueur son survêtement portant la marque de sa société.

Après une brève allocution du Président M. ILLIANO, M. MORIN Maire de Ste-Anastasie, remerciait M. FOURQUET pour son engagement auprès des jeunes et soulignait l'importance du rôle d'un sponsor dans la pérennité d'un club. M. FOURQUET après nous avoir présenté sa société spécialisée dans la réalisation de systèmes électroniques et informatiques, disait toute sa satisfaction et se félicitait de voir l'ensemble des 80 licenciés de l'E.S.S.A. porter sa marque à travers les terrains de sport du département et au delà, lors des futurs tournois de fin d'année.



Un grand merci à tous ceux et celles qui par leur présence ont permis de démontrer à la société DIGINEXT qu'ils étaient sensibles à l'importance de ce partenariat.

Un apéritif offert par le club clôturait cette cérémonie.

Le Bureau

Chronique municipale

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 06 octobre 2005

PRÉSENTS :

MMES BRÉTON Rose-Marie, DEVAUX Brigitte, LAURENT Marie, MAROUZE Claude, MM ALLAVENA Christophe, CUENOT Michel, HOFFMANN Olivier, ISTRIA Alexandre, JURAVER Aristide, LALANDEC Pierre, PICAUDE Bruno, RAYNAUD Lucien, SABATIER Roger, TOSELLO Daniel.

ABSENTS EXCUSES :

M. ANZERAY donne procuration à M. SABATIER Roger,
M. MANA donne procuration à Mme BRÉTON Rose-Marie,
Mme BOCQUET, M. CORBIER.

La Présidence de M. Jean-Pierre MORIN, Maire. Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Mme Marie LAURENT pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibération n°05/51

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique a été ouverte le 22 août 2005 sur l'opportunité d'ouvrir un quatrième casier sur le centre d'enfouissement technique du Balançon recevant les ordures ménagères du SIVOM de l'Issole regroupant les communes de Ste-Anastasie et de Forcalqueiret.

Le Conseil Municipal décide de se prononcer sur l'ouverture d'un casier n°4 au centre d'enfouissement technique du Balançon. Accepté à l'unanimité.

Délibération n°05/52

Le Maire demande au Conseil Général une subvention au taux de 80 % pour l'aider à financer divers projets :

- Révision de la toiture de la cave coopérative : 3 747 €
- Fourniture et pose de chenaux à l'école primaire : 11 568.53 €
- Acquisition d'un véhicule équipé d'une benne : 27 015 €
- Acquisition d'un podium modulable : 14 250 €
- Acquisition de bancs béton et de tables pique-nique : 8 184.25 €

Délibération n°05/54

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi des finances rectificative pour 2004 et son article 66 adoptée le 30/12/04 précise que les Conseils Municipaux ont la faculté de se prononcer sur la suppression de l'exonération de la T.E.O.M.. Le Conseil Municipal décide que l'ensemble des locaux situés sur les propriétés bâties seront assujettis à la perception de la taxe.

Délibération n°05/53

Un complément de subvention a été accordé au Club de Judo soit 400 €.

Délibération n°05/55

Le Conseil Municipal accepte les décisions modificatives du budget communal suivantes :

FONCTIONNEMENT

- Compte 6411 Personnel titulaire + 3 000 €
 - Compte 6453 Cotisations caisse retraite + 2 000 €
 - Compte 6455 Cotisations Assurances Personnel + 3 500 €
 - Compte 60612 Energie Electricité + 3 000 €
 - Compte 60621 Combustibles + 1 000 €
 - Compte 61523 Entretien voies et réseaux + 3 500 €
 - Compte 61558 Entretien autres biens mobiliers + 2 000 €
 - Compte 6156 Maintenance + 2 000 €
 - Compte 6227 Frais d'actes, de contentieux + 1 000 €
 - Compte 6288 Autres services + 100 €
 - Compte 63512 Taxes Foncières + 300 €
 - Compte 6338 Autres impôts et taxes + 200 €
 - Compte 022 Dépenses imprévues - 21 600 €
- #### INVESTISSEMENT
- Compte 1332 Amendes de Police + 10 000 €
 - Compte 21578 Acquisition de matériel voirie + 10 000 €

Délibérations n°05/56 et 05/58

Vu les difficultés de recouvrement et à la demande du Trésorier, le Conseil Municipal décide l'annulation des factures concernant les ordures ménagères et la réduction des titres correspondants pour un montant de 603.15 €.

Délibération n°05/57

Budget Eau et Assainissement décision modificative :

- Compte 673 Titres annulés + 100 €
 - Compte 022 Dépenses Imprévues - 100 €
- Adopté à l'unanimité.

TOUR DE TABLE

- M. MORIN informe le Conseil Municipal de la réouverture du Club des Jeunes qui a pour nouveau Président M. Sylvain HARTMANN. Il rappelle également qu'un jeu multi-sport sera installé et fourni par le Conseil Général dans le jardin de la gare.

➤ **M. MORIN** fait part au Conseil Municipal des diverses propositions qui ont été faites à la Commune concernant le terrain du Gaou de Vie situé en zone ND. Certains seraient de nature à nous intéresser dans la mesure où ils représentent un intérêt communal. Il précise qu'aucun projet n'est actuellement privilégié, ni même envisagé; seuls ceux concernant les lotissements ou les habitations semblent a priori exclus. Le projet privé sur le terrain situé à Jausseran, jouxtant le camping, est en attente après un rejet par les services de la légalité.

➤ **MME BRETON** signale que les tables et tréteaux utilisés à la salle polyvalente sont en très mauvais état. Elle demande si une solution ne pourrait pas être trouvée.

Réponse: Ce matériel est effectivement très utilisé et fréquemment transporté dans les camions municipaux où ils subissent des détériorations assez naturelles. Enfin M. RAYNAUD suggère qu'une caution soit réclamée aux utilisateurs.

Réponse: Ce système a déjà été appliqué sans grand résultat. Il nécessiterait en fait un suivi permanent et un contrôle précis de la part d'un élu ou d'un employé communal.

Ceci n'est hélas ! pas possible. La question étant posée, M. JURAVER, Adjoint aux Sports, étudiera ce problème et proposera des solutions.

➤ **M. RAYNAUD** s'étonne du fait que la déchetterie intercommunale de Forcalqueiret ne dispose d'aucun conteneur à végétaux.

Réponse de M. SABATIER, Adjoint à l'Environnement. Les déchets verts non broyés ni compactés représentent un volume important pour un poids dérisoire. La dépense engendrée ne justifie donc pas cette prestation.

Par contre, les déchets verts peuvent être déposés au quai de décharge cantonal de La Roquebrussanne.

➤ **M. JURAVER,** Adjoint aux Sports, signale quelques désordres dans l'étanchéité des locaux communaux de la salle polyvalente.

Réponse: Les réparations seront effectuées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt trois heures.

C.C.A.S.

Le repas de Noël

Organisé par le C.C.A.S. pour les personnes âgées de 70 ans et davantage, le repas aura lieu cette année : **le mercredi 7 décembre**

Nous aurons le plaisir d'avoir, à cette occasion, Jean-Max pour assurer l'animation de cette fête et Pascal Suiveng pour nous servir un repas fin et copieux comme d'habitude.

Réservez-nous donc cette date du 7 décembre, pour un rendez-vous aussi joyeux que convivial !

La Présidente du C.C.A.S. - Marie LAURENT



Commission Petite Enfance

(de la compétence de la Communauté de Communes)

Afin de permettre à la Commission Intercommunale Petite Enfance de relever avec exactitude les besoins en matière de garde d'enfants de zéro à trois ans, nous vous invitons à vous rendre en Mairie et de vous inscrire sur la liste prévue à cet effet. L'ensemble de ces données nous permettra d'estimer ces besoins pour un avenir à moyen terme.

Incroyable, mai vrai.

Il y a quelque temps une jeune dame élégante et distinguée attendait tranquillement sur le parking des Ferrages que son petit chien, s'ébattant dans l'herbe autour de l'olivier, ait répondu aux appels de la nature.

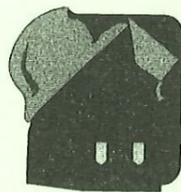
Le temps passant, cette dame appela son toutou qui, aussitôt se dirigea vers elle mais en chemin s'arrêta pour déposer sa crotte matinale.

Nullement gênée, cette personne prit une feuille automnale de mûrier platane et, tranquillement cueillit la crotte de son chien qu'elle alla jeter dans la poubelle du parvis de la mairie.

Madame, si vous entendez railler votre geste autour de vous, sachez qu'il est l'exemple même à suivre par tous les propriétaires de chiens gros ou petit.

Et puis, vous avez accompli un geste citoyen en respectant la propreté du village et le travail du personnel d'entretien mais aussi, vous avez épargné à la mairie une analyse A.D.N. de crotte de chien de 380 euros.

NOTA BENE: Sur ce dernier point la plupart des chiens du village consultés ont été favorables. Il sont d'accord et en parleront à leur maître.



Travaux réalisés sur le

territoire communal

durant le mois écoulé

- **Tennis:** construction de tribunes entre les deux courts par l'équipe communale ;
- **Ecole maternelle:** peinture de la salle d'évolution ;
- **Espaces verts** et débroussaillage en divers lieux de la commune ;
- **Ecoles;** travaux divers ;
- **Panneaux** -directionnels : restauration d'une douzaine de panneaux usés par le temps
-de police : mise en place de plusieurs panneaux destinés à l'amélioration de la sécurité.



Saloon Country Dance

Le " SALOON COUNTRY DANCE " a repris ses activités pour le plus grand bonheur de tous les adhérents, anciens et nouveaux.

Nous partageons tous une évidente passion et joie de vivre, de danser et cela déjà depuis bientôt 3 ans d'existence et bien sûr toujours avec un très grand succès. Il n'est pas étonnant de voir le cercle s'agrandir encore et encore. D'ailleurs, nous sommes assez souvent demandés pour faire des démonstrations de danses country dans notre région, tout le monde en est ravi et surpris d'assister à cette super ambiance.

VAR MATIN se fait un plaisir de nous faire paraître dans leur journal à chaque manifestation.

Nous nous réunissons toujours dans une ambiance très sympathique et conviviale où tout le monde y trouve bien sa place pour " s'éclater " et oublier un peu les petits soucis. Avec la "NEW COUNTRY" c'est un plaisir de danser au rythme d'une musique à laquelle il est difficile de résister.

Depuis la rentrée, nous avons actuellement 2 Professeurs, d'abord et comme les années précédentes "JEROME" toujours aussi patient et professionnel, pour les cours du LUNDI à partir de 20 Heures, pour le cours du 2ème niveau et à 21 H.15 pour le cours du 3ème niveau.

Ensuite "LYCIA" très dynamique, professionnelle et beaucoup de talent pour le nouveau cours "ADO. & DEBUTANTS" le JEUDI à partir de 20 H.30.

Après ce cours ADO & DEBUTANTS, un NOUVEAU COURS s'est créé pour toutes personnes désirant "LA TECHNIQUE" la "NEW COUNTRY, LINE DANCE" et les "DANSES IRLANDAISES" auxquelles LYCIA se fera un réel plaisir de vous initier.

Nous organisons, dans notre région, souvent des soirées de danses NEW COUNTRY LINE DANCE et autres, dans une super ambiance.

Pour de plus amples informations, inscriptions ou renseignements sur notre emploi du temps, nous nous ferons un plaisir de vous répondre, alors appelez-nous sans attendre au :

" 06 89 91 90 08 " à très bientôt.

La Présidente

Tasie Gym Danse

Les cours de gymnastique ont repris à la salle polyvalente les lundi et jeudi matin ;

Ces cours sont destinés aux adultes, femmes et hommes de tout âge désireux de garder la forme et soucieux de leur santé.

Des cours de Gym tonique sont également à votre disposition le jeudi soir de 19H30 à 20H30.

Gym douce et Gym tonique sont animées par trois professeurs diplômés.

Mesdames et Messieurs, si vous voulez garder la ligne et lutter contre la sédentarité, venez nous rejoindre.

Renseignements : Chantal Paoli 04.94.72.28.41.

La Présidente



Tennis Club Ste-Anastasia

organise une rencontre amicale interne

de "Doubles mixtes à la mêlée"

Le comité du Tennis Club de Sainte Anastasie vous invite à participer à la rencontre amicale interne de "Doubles mixtes à la mêlée".

Cette rencontre est ouverte à toutes les personnes inscrites au club de Tennis de Sainte Anastasie en 2005/2006 et se déroulera le **SAMEDI 19 NOVEMBRE** à partir de **13 heures** sur les courts extérieurs du TC de Ste Anastasie.

Adolescents et adultes de tous niveaux seront les bienvenus. Les équipiers seront tirés au sort en début de journée et les matchs seront déterminés au fur et à mesure. Pour que tout le monde puisse jouer, la durée des matchs et/ou le nombre de jeux seront limités. La participation est gratuite.

VENEZ NOMBREUX

POUR LE PLAISIR DE JOUER !!!

Inscriptions dès maintenant :

Par téléphone auprès de Olivier Granger :
06.11.58.16.89

Le Bureau

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

14 H 30 Salle Polyvalente

LOTO

Organisé par

TENNIS CLUB SAINTE ANASTASIE

20 QUINES 5 CARTONS PLEINS

Prix : 4€ le carton, 10€ les 3

01	11		38		54		82
	17		32		59	68	75
03		29		46		60	88

NOMBREUX LOTS A GAGNER :

- Sèche linge
- Télévision
- Lecteur DVD
- Micro onde
- Jambon cur
- Filets garnis
- Etc.

VENEZ NOMBREUX !!!!

Entracte : boissons et gâteaux maison, 1€ pièce

JEUNES qui recherchent un **EMPLOI**

- ✓ Vous êtes à la recherche d'un emploi.
- ✓ Vous désirez obtenir des renseignements sur les possibilités d'emploi qui peuvent être offertes.
- ✓ Eventuellement vous souhaiteriez prendre contact avec des employeurs.
- ✓ Vous estimez avoir besoin de conseils et de soutien.

Alors, RENDEZ VOUS, les jeudi 20 et vendredi 21 octobre, dans le hall des expositions de Brignoles. Durant ces 2 journées, organisées par la Mission Locale, l'ANPE, etc. ... vous pourrez entrer en contact avec **les entreprises susceptibles de recruter**, mais également vous renseigner sur les possibilités de formation, offertes localement, pour parvenir à ces métiers.

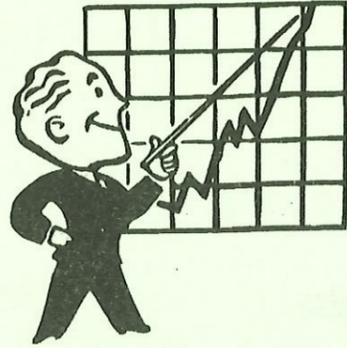
Métiers principalement concernés :

- l'hôtellerie et la restauration
- le bâtiment
- l'agriculture et l'environnement
- services à la personne et de la santé
- logistique et transport
- loisirs et animation culturelle et sportive

ENTRÉE LIBRE

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au :

- 04.94.69.64.47. (Mairie)
- ou 04.98.05.12.25.



Les taxes foncières et les ordures ménagères

L'arrivée des avis d'imposition des taxes foncières a causé non seulement un bel émoi dans les chaumières, mais aussi le blocage du standard téléphonique de la mairie et des demandes de rendez-vous plus ou moins urgents.

Pourtant, dans les précédents bulletins, nous ne vous avons pas caché que l'augmentation du tonnage des déchets ménagers allait inévitablement entraîner une hausse des impôts fonciers.

Essayons d'être aussi clairs et concis pour expliquer correctement le pourquoi et le comment du montant de la cotisation des ordures ménagères.

Deux mots-clés doivent être préalablement définis :

DETAIL DU CALCUL DES COTISATIONS								
	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Ordures ménagères	Total des cotisations
Taux 2004	19.50%		0.551%	6.40%	1.48%	0.034%	9.76 %	
Taux 2005	19.50%		0.551%	6.78%	1.93%	0.069%	12,90%	
Adresse							
Base	2261		2261	2261	2261	2261	2261	
Cotisation	441		12	153	44	02	292	944

-La base : Elle représente la valeur fiscale de la maison. Elle est calculée par le Centre Départemental des Impôts Fonciers (C.D.I.F.) de Draguignan. Son calcul tient compte du classement de la maison dans l'une des 9 catégories, de la cabane au château, et de sa spécificité : surface, nombre de pièces, terrasses, éléments de confort.

Son montant évolue d'année en année au rythme de l'évolution du coût de la vie (Indice I.N.S.E.E.).

→ -Le taux : Son montant de 12.90 % résulte d'un calcul mathématique simple (règle de trois) qui prend en compte la dépense globale de 400 000 € (pour les deux communes de Forcalqueiret et Sainte-Anastasio regroupées au sein du Syndicat Intercommunal de l'Issole) et le total des bases de l'ensemble des maisons.

Calcul : base 2261 x taux 12.90 % = 292 euros

Tel est le système fiscal français du calcul des taxes foncières. Système juste ou injuste ? A vous de juger.

Remarques :

1. Toutefois, si vous vous estimez lésé dans le montant de votre base, il est de votre plein droit d'en demander une révision aux Impôts fonciers.
2. Cet impôt ne dépend pas du bon vouloir du Conseil Municipal mais de chiffres irréfutables, contrairement à la taxe « commune » dont l'évolution a été de 1% depuis 1989, soit 16 ans !

Incineration des végétaux



Depuis le début du mois d'octobre l'incinération des végétaux est autorisée. Nous disons bien l'incinération des végétaux car dans certains quartiers de la commune quelques personnes brûlent des bouteilles ou autres emballages en plastique, voire même leurs propres ordures ménagères.

Cette combustion produit des dioxines et autres gaz non seulement nocifs mais dangereux pour le voisinage.

Nous rappelons que cette pratique est formellement interdite pour des raisons de santé publique et que les ordures ménagères doivent être déposées dans les containers disposés

à cet effet.

Plus simplement, il s'agit du respect des voisins, d'autant plus que ces personnes utilisent, pour faire démarrer ou activer la combustion, du fioul domestique dont la fumée empest fort désagréablement les alentours.

Cette pratique, qui peut entraîner des tensions entre voisins, est à proscrire formellement et peut donner lieu à verbalisation, ce qui ne manquera pas d'être fait en cas de plainte pour atteinte à la santé publique du voisinage ; mais il va de soi que personne ne souhaite arriver à cette extrémité.

Le débroussaillage



Après tout un été de farniente et de repos forcé, nous allons enfin pouvoir retrousser nos manches **dès le 1er octobre**, sous réserve de respecter les consignes de sécurité suivantes : vent inférieur à 40 km/h, pas de foyer sous les

arbres, bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par noyage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant.

L'heureuse saison du débroussaillage « possible » est de retour et l'arrêté Préfectoral du mois d'avril 2004 va sortir des limbes pour illuminer les abords immédiats (50 mètres) de nos habitations.

Nous reprendrons donc chaque mois quelques passages choisis de prose Préfectorale et du guide du parfait débroussaillieur en milieu méditerranéen.

Pourquoi débroussailler ?

Débroussailler votre terrain est votre meilleure protection

En cas de feu

Le débroussaillage aux abords de votre maison constitue votre première protection, car il :

- ♦ ralentit la propagation du feu,
- ♦ diminue sa puissance, donc les émissions de chaleur et de gaz,
- ♦ évite que les flammes n'atteignent des parties inflammables de votre habitation (volets en bois, charpente apparente, gouttières en matière plastique).

Le débroussaillage vous protège

Les pompiers peuvent intervenir avec plus d'efficacité et à moindre risque dans une propriété débroussaillée. Lorsqu'il arrive sur une zone débroussaillée, le feu baisse d'intensité, faute de combustible. Vous êtes davantage en sécurité dans votre maison.

Le débroussaillage protège la forêt

- ♦ Le débroussaillage permet de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété.
- ♦ En cas d'incendie important, il évite de concentrer tous les moyens de lutte sur les zones habitées, laissant la forêt sans protection.

Les arbres de mon jardin ne brûlent pas.

Un feu puissant, attisé par le vent, dessèche et embrase tous les végétaux sans discernement, même les oliviers.

La vie associative



Club des Cigales

Lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} Octobre 2005 le Club a décidé des activités et des sorties à venir :

- Participation à la foire artisanale des 12 et 13 Novembre 2005, à la salle Polyvalente
- Participation à la journée pour la recherche médicale le 3 Décembre 2005, à la salle Polyvalente
- Spectacle « 100 VIOLONS TSIGANES » au Théâtre Galli de Sanary le 25 Janvier 2006 à 20H45 NPrix par personne, transport compris : 47 € (réservation avant le 15 novembre avec versement d'un acompte de 25 €).
- Spectacle « LEGENDES par le Cirque de Pékin » au Zénith de Toulon le 14 Février 2006 à 20H30- Prix par personne en 1^{ère} Série, transport compris : 47 € .

Si vous êtes intéressés par l'un ou l'autre de ces spectacles, N'OUBLIEZ PAS, RESERVEZ DES MAINTENANT EN TELEPHONANT AU 04 94 72 21 98.

Du nouveau au Club des Cigales !!!

Création d'un atelier PHOTO et VIDEO NUMERIQUE .

- Vous n'avez pas encore d'appareil photo numérique,.. Vous voulez régénérer vos vieilles photos « papier » et les copier sur CD,.
- Vous avez un caméscope VHS-HI8 ou DV : Filmez, Montez, et Réalisez des clips vidéo comme un « pro ».

Si vous êtes intéressés CONTACTEZ DES A PRESENT JO PEYRACHON AU 04 94 72 26 51 OU AU 06 08 54 92 51.

La Présidente.

« TASIE DON »

Depuis quelques années déjà les associations du village se mobilisent en faveur de la recherche médicale.

L'appellation « Tasia Don » a été donnée à cette journée caritative.

Nous espérons vous retrouver le SAMEDI 3 DECEMBRE à la salle polyvalente. Le programme détaillé de cette manifestation paraîtra dans le prochain bulletin.